

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
33	Stimuler et soutenir le syndicat d'initiative (RSI) dans la création de nouveaux itinéraires touristiques à caractère sportif et/culturel (Espace Trail, Route d'Artagnan, Route des Sculptures, Sentier de la Mémoire, ...)	2.6.

Description du projet

De par une action poursuivant le même objectif (fiche-action n°30), l'ADL va redynamiser un partenariat local pour soutenir le balisage, l'entretien et la promotion des 14 itinéraires de promenades pédestres reconnus auprès du CGT (13 itinéraires à charge du RSI et 1 itinéraire - "le Sentier géologique" - à charge de l'asbl les découvertes de Comblain). Dans ce cadre, la création de nouveaux itinéraires n'est pas exclue : une promenade praticable pour les personnes à mobilité réduite et une nouvelle promenade lors de la finalisation du RAVeL de l'Amblève.

Par cette action-ci, il s'agit d'étoffer les propositions d'itinéraires touristiques par la participation de porteurs de projet locaux à des projets supra-communaux voire européens de développement d'itinéraires thématiques à vocation touristique.

Ainsi, par le passé, l'ADL avait déjà participé à des projets extra communaux à différents niveaux :

- le projet d' « Espace Trail » : un parcours permanent, sous forme d'un réseau à points noeuds, spécialement dédié au "Trail" dans la région de l'Ourthe-Vesdre-Amblève, à l'initiative d'un groupe de travail réuni en 2016 et composé de l'Office du Tourisme de Hamoir, de la société The Outsider Ardennes, des Communes de Hamoir et de Comblain-au-Pont et de quelques "trailers" de la région Ourthe-Amblève ; ce projet supracommunal n'a pas abouti et, depuis juin 2017, est au point mort entre les mains de la Maison du Tourisme et de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège ;
- la « Route européenne d'Artagnan » : un projet de tourisme équestre européen sur les traces de d'Artagnan porté par l'asbl européenne AERA dont l'ouverture a eu lieu en 2017 en France mais en Belgique, le projet n'a pas encore reçu l'aval du Commissariat Général au Tourisme pour le balisage de la Route à travers la Wallonie, de passage par Comblain-au-Pont.
- la « Route des Sculptures » : un projet porté par l'asbl La Roche-en-art-denne auquel Comblain-au-Pont a adhéré ; la Route a été inaugurée à Comblain-au-Pont en 2018 intégrant les quatre principaux sites qui constituent le Musée en plein air de Sculpture de Comblain-au-Pont.

L'ADL va saisir des opportunités et encourager l'intégration de Comblain-au-Pont dans des projets apportant une plus-value pour la commune et une visibilité accrue pour des touristes étrangers.

Les thématiques développées feront échos à des initiatives déjà présentes sur le territoire et renforceront l'identité de Comblain-au-Pont comme un pôle touristique alliant nature, culture et activités de sport-nature.

Le travail de l'ADL est développer un partenariat local, d'inclure le secteur privé, de le promouvoir et de l'encourager à se développer pour proposer des services spécifiques en lien avec les thématiques des itinéraires. Ceux-ci, une fois concrétisés, assurent indirectement le développement d'activités économiques : commerces spécialisés (pour ex., magasin de vélo), services spécifiques (pour ex., maréchal ferrant), hébergements touristiques proposant des services élargis ou du matériel spécifique (pour ex., abris pour chevaux, nettoyeurs haute pression pour VTT, ...).

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Cette action vise l'augmentation de l'attractivité du territoire par la création d'une diversité des offres d'itinéraires thématiques et l'inclusion de Comblain-au-Pont dans des projets extra-communaux potentiellement attrayant pour un public élargi notamment par des touristes étrangers.

La création de partenariats entre organismes touristiques et acteurs privés (associations, clubs, sociétés de sport-nature, coaches sportifs, etc.) favorise le développement d'activités annexes et la création d'emplois indirects avec des retombées intéressantes pour le secteur horeca, les hébergements touristiques, les attractions touristiques, ...

Indicateurs :

- fait-pas fait ;
- nombre de nouveaux itinéraires créés

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Public concerné

Les touristes belges voire étrangers attirés à Comblain-au-Pont par le passage de routes thématiques.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Porteur du projet

En fonction des opportunités, le porteur de projet est variable. Il peut s'agir de la commune de Comblain-au-Pont, du Royal Syndicat d'initiatives, du Musée du pays d'Ourthe-Amblève, de l'asbl les découvertes de Comblain ou d'un autre organisme dont les thématiques sont liées.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Rôle de l'ADL

L'ADL peut s'investir à différents niveaux : en tant qu'initiateur, porteur de projet, animateur de partenariat, relais auprès de la Commune,...

Elle stimule le développement d'un partenariat local et identifie des porteurs de projets locaux (RSI, Commune de Comblain-au-Pont, ...). Elle participe aux réunions de coordination.

Au cas par cas, elle s'investira dans la concrétisation du projet en veillant à l'intégrer aux projets déjà existants. L'ADL favorise également l'intégration de partenaires privés ou associatifs.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Partenaires publics :

- la commune de Comblain-au-Pont dont le rôle varie mais qui peut être porteur de projet, collaborer à la concrétisation de ceux-ci via ses différents services (Travaux pour le balisage, Cadre de vie pour des permis éventuels, ...)
- les autres communes co-initiateurs de projets
- CGT : sollicité pour obtenir les autorisations de balisage et pour subventionner la réalisation des équipements
- d'autres niveaux de pouvoirs au cas par cas telle que la Commission européenne qui finance l'association européenne « Route d'Artagnan »

Partenaires privés :

- toute entreprise pouvant être impliquée dans le projet : commerces, établissement horeca, entreprises, hébergements touristiques, ...
- les clubs sportifs

Partenaires associatifs :

- l'asbl Royal Syndicat d'Initiative (RSI) de Comblain-au-Pont et l'asbl les découvertes de Comblain, en tant que co-gestionnaire du bureau du tourisme et responsable de la promotion touristique seront sollicités pour le placement de panneaux d'accueil, de signalisation adéquate et pour la promotion des itinéraires ;
- les associations culturelles
- la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève qui coordonne les projets supra communaux sur son territoire d'action.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Grandes étapes de réalisation prévues

- 1) Veille de l'ADL pour s'informer sur les opportunités intéressantes pour la commune de Comblain-au-Pont
- 2) Identification d'un porteur de projet et développement d'un partenariat local
- 3) Concrétisation du projet et coordination de la réalisation du balisage sur le terrain, de la réalisation de panneaux d'accueil, de cartes papier du pendant numérique éventuel, ...
- 4) Coordination de la promotion du nouvel itinéraire auprès de la population locale et du grand public (actions de promotion, événementiel, contact presse, ...)

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Coûts estimé et mode de financement

Une telle action ne nécessite pas de budget investi par l'ADL.

Les coûts varient en fonction des projets développés. Il peut s'agir :

- de montant d'adhésion en tant que membre de la structure à l'initiative du projet, pris en charge par le porteur de projet (RSI, les découvertes de Comblain, la commune, le Musée, ...)
- des frais de réalisation de panneaux ou balisage, à charge du porteur de projet qui sollicitera un subside auprès du CGT
- de frais de réalisation de supports (cartes en version papier, abonnement sur un site de mise en ligne des itinéraires, ...), à charge du porteur de projet et, le cas échéant, en collaboration avec le GREOVA et son service graphisme
- des frais d'aménagement de l'espace public, pris en charge par la commune (parking vélo, auge pour chevaux, ...)
- de frais de promotion (publicité, réalisation de supports de promotion, ...)

-...

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)